Le Bulletin des Tapons

COMMUNE DE SAINT-USUGE
www.saint-usuge.fr

N° 24
Décembre 2011

Les Voeux du Maire

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Au seuil de cette nouvelle année, je vous présente mes vœux les plus sincères de bonne santé, que l'année 2012 soit pleine de joies et remplie de bonheur pour vous mêmes, vos familles et tous ceux qui vous sont chers.

Que cette nouvelle année apporte la réalisation des souhaits de chacun, la réussite dans vos activités et vos projets, sans oublier les étudiants.

J'ai une attention particulière à l'égard des personnes souffrantes, qui sont plongées dans la maladie, la peine, les personnes seules et celles qui ont de plus en plus de difficultés à boucler leur budget familial.

Tous mes vœux s'adressent également aux membres du Conseil Municipal, aux délégués du C.C.A.S. et du S.I.VO.S., aux présidents et bénévoles des associations, aux employé(es) communaux et S.I.V.O.S., au personnel enseignant, et aux bénévoles de la bibliothèque municipale, sans oublier l'Abbé René Bonin qui est encore souvent présent dans notre commune.

L' année 2011 a vu la mise en service de la nouvelle garderie périscolaire qui rend service à de nombreuses familles.

Les joints du pignon Est de l'église ont été refaits, ceux du clocher sont prévus pour le début de l'année.

Le lotissement Les Platières a connu un grand succès cette année. Il ne reste plus qu'un terrain à bâtir à vendre. Il nous faudra envisager la viabilisation du terrain acquis il y a quelques années.

Les travaux de rénovation de la cuisine de la salle Paul Grandjean débuteront après le banquet des Conscrits pour une durée d'environ 3 mois ce qui entrainera une suspension de son fonctionnement pendant la durée des travaux.

De nouvelles illuminations ont été achetées par la commune.

Bien que la crise économique touche pratiquement tous les pays, essayons de conserver un peu d'optimisme pour 2012.

Pour suivre les nouvelles de la commune sur internet, tapez www.saint-usuge.fr

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2012 A TOUS

Michel Buguet

INFORMATIONS

Cantine Scolaire

Cette année scolaire 2011-2012, la cantine scolaire fonctionne de la même façon que l'année précédente. Suite à l'appel d'offre lancé en juin 2011, c'est CALITEO qui a été retenu comme prestataire de service et ce pour une durée de 3 ans. La cantinière reste Magali Millet employée par CALITEO. Pour qu'un enfant puisse prendre ses repas à la cantine, il est indispensable qu'il soit inscrit. Cette inscription est à faire chaque année. Les dossiers sont à retirer en Mairie. 75 enfants prennent régulièrement leur repas chaque jour, plus 10 occasionnels.

Garderie Périscolaire

38 enfants sont inscrits en fréquentation régulière à la garderie périscolaire ainsi que 6 occasionnels.
Les horaires sont les suivants : - le matin : 7 h 30 – 8 h 40
- L'après-midi : 16 h 20 – 18 h 30

Les dossiers d'inscription sont à retirer en Mairie.

Les Points Propres

Sont au nombre de 3 dans notre commune : le 1er sur le parking du stade, le 2eme route de Long le Bief et le 3eme route du Montceau.
Nous rappelons que comme leurs noms l'indiquent, leurs emplacements doivent rester propres.
Il est interdit d'y déposer tous types d'ordures ou de déchets ménagers comme on le constate trop souvent.
Sont admis uniquement les déchets recyclables après un tri.
Les ordures ménagères sont collectées sur la commune par le SIVOM.Les ramassages ont lieu les Mardis.
Les déchets les plus volumineux doivent être déposés dans les déchetteries du secteur :
Louhans : le Lundi de 14h à 17h et du Mardi au Samedi de 9h à 12h et 14h à 17h.
Le Fay : le Lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Le Plan « Grand Froid » est mis en place du 1er Novembre au 31 Mars. Pour tous renseignements prendre contact avec la Mairie.

Elections Présidentielles et Législatives en 2012

L'inscription sur les listes électorales se fait sur demande de l'intéressé. Pour pouvoir voter il faut s'inscrire à la Mairie de son domicile avant le 31/12/2011 et fournir une pièce d'identité ainsiqu'un justificatif de domicile.
Les élections Présidentielles auront lieu le 22 avril et le 6 mai 2012.
Les élections Législatives auront lieu les 10 et 17 juin 2012.

Les enfants de CM2 à l'initiative de leur institutrice Mme FAUVRE ont participé à la commémoration du 11 Novembre.

Cette année la Commune a financé les illuminations. Le personnel communal à l'œuvre dans les décorations.

"TRIER C'EST BIEN, REDUIRE C'EST ENCORE MIEUX"

Programme de prévention et de réduction des déchets

Objectif : -7% d'OMA* en 5 ans

Depuis bientôt plus de 12 ans, le tri sélectif a été mis en place sur le secteur du SIVOM du Louhannais. Chacun de nous l'a bien compris et y participe activement, mais il est possible de faire encore mieux !!

« Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas »

Actuellement nous produisons, chacun 307Kg d'OMA*.

** : OMA = poubelle de tous les jours + déchets recyclables (emballages, papiers journaux magazines et verres)*

En 2014, nous ne devrons produire que 285Kg soit une diminution de 22Kg/hab

C'est dans notre intérêt à tous (financier et environnemental) !!

C'est l'objectif de la mise en place du programme de prévention, en partenariat avec l'ADEME et le Conseil Général 71, grâce aux actions de tous les jours que nous vous conseillons :

A la maison :

Je trie mes déchets fermentescibles : marc de café, sachets de thé, épluchures de fruits et légumes, essuie-tout… pour en faire du compost.

Je mets un autocollant STOP PUB sur ma boîte aux lettres

J'évite les plats préparés, je cuisine, cela est bien moins cher et produit beaucoup moins de déchets.

Dans les commerces :

J'achète en grand conditionnement le riz, les pâtes, le sucre, les céréales

J'achète des éco-recharges pour diminuer les déchets

Je n'utilise pas de sacs en plastique jetables mais des sacs réutilisables ou cabas

J'achète à la coupe (le fromage ou la charcuterie) qui sont souvent moins chers avec moins de déchets

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le SIVOM du Louhannais 35 rue de la Quemine 71500 BRANGES au 03 85 76 09 40 ou www.sivom-louhannais.com

LA MAIRIE ET SON SECRETARIAT

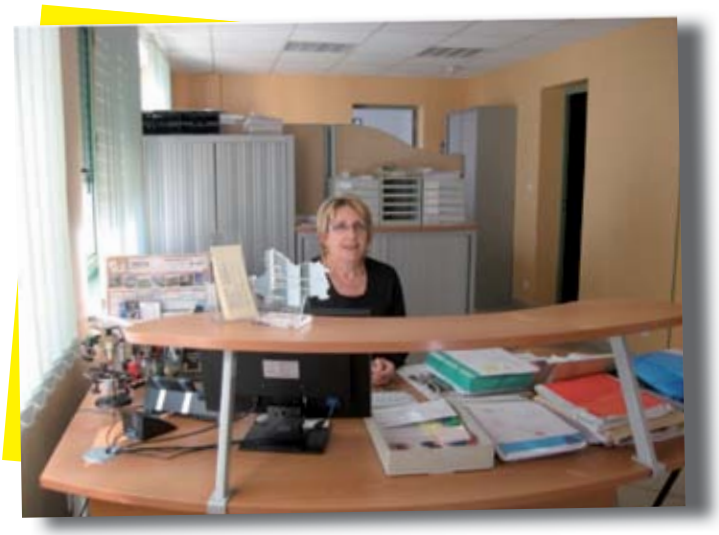

Martine Saadaoui

Nelly Malandrini

Les deux secrétaires, Martine et Nelly, se partagent les tâches administratives de la Mairie.

Martine assure plus particulièrement l'élaboration et le suivi des différents budgets, la préparation des réunions de Conseil Municipal, les élections, les marchés publics ainsi que l'accueil du public et téléphonique.

Nelly gère l'urbanisme, l'état civil, le site internet, la facturation cantine et garderie périscolaire.

Elle a également en charge le budget école de la commune et les transports scolaires dans le cadre du SIVOS ST USUGE-VINCELLES.

Horaires d'ouverture et coordonnées de la Mairie

Lundi, jeudi et vendredi
de 9h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Mardi et mercredi
de 9 h à 12 h

Tél. 03-85-72-11-21
Site internet www.saint-usuge.fr
Adresse mail mairiesaintusuge@wanadoo.fr

Marie-Noëlle Fayard

Horaires d'ouverture de l'Agence Postale
du lundi au vendredi
de 9 h à 11 h 45
Tél. 03-85-72-17-49

Depuis le 1er avril 2008 la Poste est devenue Agence Postale Communale. Il est donc possible d'effectuer diverses opérations (envois de courrier, réception de colis, quelques opérations d'ordre bancaire…).
Marie-Noëlle vous attend à l'agence en Mairie.

Mr le Maire
Michel Buguet

VIE ASSOCIATIVE

Gala des majorettes « Les Etoiles de la Seille » 05/06/2011

Nouvelle équipe dirigeante de l'I.S.S.U.
Président : Victorien Loureaux,
Vices présidents : Jean Christophe Paccaut et Etienne Bugaud,
Secrétaire : Céline Plissonnier,
Trésorière : Karine Plissonnier

Chorale « La Chansonnette »

Fête de la Musique 2011

Batterie Fanfare « Les Enfants de la Seille »

Groupe de bénévoles du Comité des Fêtes pour l'organisation de la Fête Patronale

Défilé Majorettes et Batterie Fanfare

Repas des Cheveux Blanc
Offert par le CCAS, il a eu lieu le dimanche 4 Septembre à la Salle Paul Grandjean, 124 convives étaient réunis.

Les doyens de la journée :
M[me] Germaine Fernoux 92 ans
M[r] Jules Lagarde 88 ans

Bénévoles du Comité de Fleurissement, organisateurs du Repas Boudin du 9 octobre 2011

Concert de la Batterie Fanfare du 16 octobre 2011 – Groupe de Percussions du Louhannais

Le Jeudi 27 Octobre 2011, à l'occassion de la semaine Bleue, le Club des Tapons a fêté l'anniversaire de 8 de ses membres âgés de 80 ans : Jeannine Coulon, Gaston Fernoux, Huguette Paccaud, Andrée Chanut, Colette Gaudillère, Georgette Gauthier, Roger Boulet, Michel Clerc.

Dimanche 20 novembre, à l'occassion du repas de la Sainte Cécile, Dominique Chapet et Alain Cretin se sont vu remettre la médaille et un diplôme pour 25 années de présence musicale.

Surprise pour le Président, Rachel Deliance qui s'est vu remettre la médaille du dévouement et le diplôme correspondant délivré par la Fédération Musicale de Saône et Loire.

Les conscrits 2012

Les conscrits de Saint-Usuge et de Vincelles, sont de sortie.
Président : Alexis PERREAUT
Trésorier : Fabien PETITJEAN
Secrétaire : Ludivine RAFFIN

Vous pouvez les rencontrer sur nos chemins tous les samedis jusqu'à fin janvier 2012. Ils sillonnent nos rues à la recherche des conscrits des classes en « 2 » pour les inviter au banquet du samedi 4 février 2012 qui aura lieu à la salle Paul Grandjean. Les personnes concernées qui habitent Saint-Usuge seront invitées par courrier courant décembre ; si par hasard vous ne receviez pas ce courrier, vous pourrez contacter le président au **03-85-72-42-54.**

Félicitations à Arnaud SECRETAN

Arnaud, apprenti au C.F.A. D'Autun et au sein de l'entreprise familiale, a participé au :

Concours des Meilleurs Apprentis de Bourgogne 2011, section Maçonnerie. Il a obtenu la **médaille d'or** en se classant 1er sur 8 candidats. L'oeuvre imposée devait être réalisée en 20 H.

Concours des Meilleurs Apprentis de France 2011, section Maçonnerie. Arnaud, qui a réalisé son oeuvre en 120 H au C.F.A. D'Autun sur un sujet imposé, a obtenu la **médaille d'or** et se voit donc décerner le titre de meilleur apprenti de France.

COMMUNE DE SAINT USUGE

MANIFESTATIONS 2011/2012 (19/10/2011)

Ce calendrier des manifestations est susceptible de subir des modifications en cours d'année- contacter le Comité des Fêtes ou l'Association

	OCTOBRE 2011	SP	SR		MAI 2012	SP	SR
Sam 1	Championnat France POKER Club	x		Dim 13	Sortie printemps Saint Eusèbe		
Dim 2	Réunion Fédération musique		x	Dim 13	Commémoration 8 mai 1945	x	
Dim 9	Repas Comité fleurissement	x	x	Sam 19	Tournoi POKER Club	x	
Sam 15	AG FNACA		x	Mar 29	Repas Club des tapons	x	
Dim 16	Concert Batterie Fanfare	x	x		JUIN 2012		
Ven 21	AG Accordéon Club		x	Dim 3	GALA de danse des majorettes	x	x
Sam 22	LOTO Amicale parents Elèves	x	x	Mar 12	Pétanque Club des tapons		
Sam 29	Veillée familiale du Comité des Fêtes		x	Sam 9	LOTO Saint Eusèbe	x	x
	NOVEMBRE 2011			Ven 15	AG ISSU		x
Sam 5	LOTO Majorettes	x	x	Ven 22	Fête de la musique	x	x
Mar 8	Concours carte Club des Tapons	x	x	Sam 23	Méchoui ISSU (au stade)		
Dim 13	Commémoration 11 nov 1918	x		Sam 30	Fête des écoles	x	
Dim 20	Banquet Batterie Fanfare	x	x		JUILLET 2012		
Dim 27	Thé Dansant Accordéon Club	x	x	Sam 7	Méchoui Société Chasse (au stade)		
				Dim 22	Méchoui FNACA (au stade)		
	DECEMBRE 2011			Dim 29	AG Société de chasse		x
Jeu 1	Repas Club des Tapons	x			AOUT 2012		
Dim 4	LOTO Comité des fêtes	x	x	3 - 4 - 5	FETE de SAINT USUGE	x	x
Dim 11	Expo–ventes Atelier Création	x	x	Sam 18	Tournoi ISSU		
Ven 16	Noël des écoles	x					
Dim 18	Repas municipalité	x			SEPTEMBRE 2012		
	JANVIER 2012			Dim 2	Repas des cheveux blancs	x	x
Ven 6	Veillée Batterie Fanfare		x	12 au 18	Exposition Saint Eusèbe	x	x
Sam 7	Veillée FNACA		x	Dim 16	Vide grenier POKER Club		
Sam 7	Réception sponsors ISSU	x		Dim 30	LOTO Club des tapons	x	x
Dim 8	LOTO ISSU	x	x	Ven 28	AG Majorettes		x
Sam 14	Réunion + Collation St Eusèbe		x		OCTOBRE 2012		
Dim 15	LOTO Batterie fanfare	x	x	Dim 14	Repas Comité fleurissement	x	x
Sam 21	AG Comité des Fêtes		x	Mar 16	Réalisation calendrier Comité		x
Dim 22	Thé Dansant Accordéon Club	x	x	Sam 20	AG FNACA		x
	FEVRIER 2012			Dim 21	LOTO Amicale Parents d'Elèves	x	x
Jeu 2	AG Club des Tapons	x		Dim 28	LOTO « La Chansonnette »	x	x
Sam 4	Banquet des conscrits	x	x		NOVEMBRE 2012		
Dim 12	AG Société de pêche		x	Sam 3	LOTO Majorettes	x	x
Ven 17	Cinéma Avenir	x	x	Ven 9	Concours cartes Club des tapons	x	x
Dim 19	LOTO FNACA	x	x	Dim 11	Commémoration 11 Nov 1918	x	
Ven 24	Carnaval des écoles			Dim 18	Banquet Batterie Fanfare	x	x
	MARS 2012			Dim 25	Thé Dansant Accordéon Club	x	x
Dim 4	LOTO Société de chasse	x	x				
Sam 17	AG Saint Eusèbe (Vincelles)				DECEMBRE 2012		
Dim 25	Commémoration + inauguration plaque FNACA	x		Dim 2	LOTO Comité des fêtes	x	x
Sam 31	LOTO ISSU	x	x	Jeu 6	Repas Club des Tapons	x	
	AVRIL 2012			Sam 8	Conférence Saint Eusèbe		x
Dim 1	Concert « la Chansonnette »	x		Dim 9	Repas municipalité	x	
Sam 14	LOTO Gourmand Comité des fêtes	x	x	Dim 16	Expo–ventes Atelier Création	x	x
Sam 28	Foire aux fleurs APE						

LISTE DES ASSOCIATIONS LOCALES de SAINT USUGE

COMITE DES FETES
Président Bernard GACON "317 rue de Barand" 03 85 72 13.09

TOP FORME
Présidente Geneviève BOURGEOIS "29 rue de Cugny" 03 85 72 10 99
Séances : les lundi de 17h45 à 18h45 et mardi de 20h à 21h.

BATTERIE FANFARE " Les Enfants de la Seille "
Président Rachel DELIANCE "416 rue du Thiellet" 06 21 51 03 74

AMICALE DES PARENTS D'ELEVES
Présidente Pascale HONORE "127 chemin du Pont Rouge" 06 84 96 74 75

ATELIER DE CREATION
Présidente Hélène GUIGNER "172 rue du Carruge" 03 85 72.19.74 /06 84 79 57 83

Les Amis de St Eusèbe sur Seille
Président Mickaël CHEVREY "380 chemin de la Canière"
Mail : sainteusebesurseille@yahoo.fr / Blog : http://usuge.canalblog.com

TAPONS.COM
Président Guillaume LHENRY "130 chemin du Château" - 03 85 72 15 11
séances : mardi, mercredi à 18 h et jeudi(sur demande) à 18h00,
Mail : asso_tapons@yahoo.fr

Majorettes « ETOILES DE LA SEILLE »
Présidente Isilda GONCALVES "156 rue de Villermin" 06 77 27 82 61/03.85.72.42.59
Répétitions : le mercredi 15h30 à 17h30- salle Paul Grandjean et samedi matin (autre salle)

TAPONS POKER CLUB
Président M. Sébastien ROULET **"** 682 route du Bourg**"** 03 85 72 10 02- 06.10.14.62.36

INDEPENDANTE SPORTIVE ISSU
Président Victorien Loureaux « Les Lorins » 71330 Sens sur Seille

CHORALE " La Chansonnette "
Présidente Danièle LONJARET " 330 rue du 19 mars 1962 " 03 85 72 14 91

CLUB DU 3ème AGE " Les Tapons "
Présidente Liliane BAULARD Résidence "115 rue du 19 mars 1962" 03 85 72 19 42

CLUB SOLFEGE ACCORDEON
Président Patrick CADOT "2431 route du Moulin" VINCELLES 03 85 75 00 26

FNACA
Président François BUGUET "5 allée du Parc de Fanny" Châteaurenaud 03 85 72 13 75

SOCIETE DE CHASSE " La St Hubert "
Président Dominique PETIT "269 rue des Chizes" 06 77 07 89 49

SOCIETE DE PECHE " Le Gardon "
Président Michel COULON **"**872 route du Bourg**"** 03 85 72 11 18

COMITE DE FLEURISSEMENT
Présidente Micheline PETIOT "111 rue du Carruge" 03 85 72 11 58

L'AVENIR
Président Jean Louis MARTIN "51 impasse des Loges" 03 85 72 11 08

DELIBERATIONS A TRAVERS LES AGES

L'an mille huit cent quarante huit et le 21 Décembre.

Vu la plainte faite par quelques membres du Conseil Municipal de St Usuge contre l'usage établi depuis un temps immémorial que l'instituteur communal fait le service de chanter à l'Eglise et reçoit pour honoraire de ce service, une quête qu'il fait dans la commune et à laquelle chaque ménage contribue selon sa générosité.

Considérant que cet état de chose existe dans la commune depuis les temps les plus anciens.

Que d'après tous les renseignements qu'il a pu procurer, le service de l'Eglise ne peut déranger l'instituteur dans le service de son école attendu qu'il y a un sous-maître qui fait la fonction de chantre, et qu'en été l'école se fait dans des heures où ces fonctions ne peuvent en aucune manière nuire au service de la classe.

Que la quête ayant été promise à l'instituteur lors de son arrivée dans la commune,
Qu'au surplus elle a toujours été faite par tous les instituteurs qui l'ont précédé

Décide à la majorité de dix voix contre quatre que l'instituteur continuera de faire le service de l'Eglise comme chantre et que pour cela il fasse une quête dans la commune.

Deux mots nuls rayés approuvés.

Délibéré à St Usuge les jours, mois et an que dessus et ont les membres présents signés après lecture faite.

Petiot Jean Hugues, Guillemin François, Boivin Philibert le jeune, Sicard Pierre, Petit Jean lejeune, Berthelier Jean, Guillemaut Claude, Thibert Jean Claude, Gauthier François,
Bonin Louis, Putigny Antoine, Michelin Bourgeois Denis, Guillemaut Joseph, Mercey Claude Hubert Maire.

L'écho des écoliers

Le RPI Saint Usuge / Vincelles est composé de 6 classes de la maternelle au CM2.

- La classe des Petits-Moyens de Mme DAVID et Mme MATHEY compte 24 élèves (18 PS ET 6 MS).
- La classe des Moyens-Grands de Mme GUILLOT compte 27 élèves (10 MS et 17 GS).
- La classe des CP de Mr BRETIN compte 22 élèves.
- La classe des CE1-CE2 de Mme GAUTHIER compte 19 élèves (13 CE1et 6 CE2).
- La classe des CE2-CM1de Melle BARTHELEMY compte 18 élèves (6 CE2 et 12 CM1).
- La classe des CM1-CM2 de Mme FAUVRE compte 22 élèves.

Nos projets pour cette année scolaire 2011-2012 :

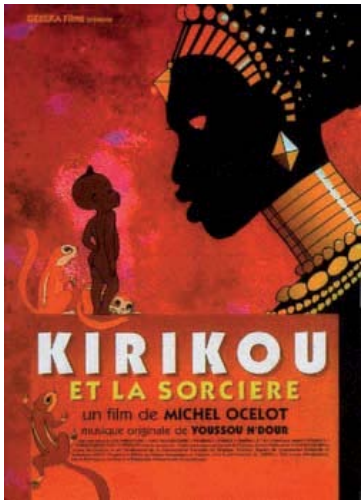

Les classes de PS-MS, MS-GS et CP sont inscrites au projet « Ecole et Cinéma ». Ce dispositif national et partenarial (Education / Culture), Ecole et Cinéma permet aux élèves de visionner, en salle de cinéma, des films significatifs du répertoire mondial. L'enfant peut ainsi, au cours de sa scolarité, s'ouvrir à d'autres cultures, appréhender le langage de l'image et se forger une amorce de culture cinématographique. Un thème commun intitulé « ami-ennemi : le héros » a guidé le choix des films et sert de fil rouge pour nos activités en classe.
Le 24 novembre, nous nous sommes donc rendus au cinéma Eden de Louhans pour assister à la projection de « Kirikou et la sorcière » de Michel Ocelot

Les classes de maternelle travailleront également en arts visuels et maîtrise de la langue à la lecture et à la production d'affiches en référence au thème retenu.
Deux autres programmations sont prévues au cours de l'année scolaire : des courts métrages au deuxième trimestre et Mon voisin Totoro de Mihazaki au troisième trimestre.

Les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 préparent un conte musical intitulé « Babaka et la cruche sacrée ». Ce spectacle est un projet pluridisciplinaire (danse, chant, théâtre). Il sera présenté en fin d'année scolaire.

Les classes de CE2-CM1 de Vincelles et CM1-CM2 de Saint Usuge ont participé durant la première période au projet « Balle Ovale, coupe du monde de rugby de Bresse ». Ce projet d'Education Physique et Sportive a permis aux élèves d'apprendre à respecter l'adversaire, de maîtriser un contact physique réglementé et des actions de jeux : porter, poser, lancer, attraper le ballon à la main, ceinturer, pousser, déséquilibrer.

LA COOPERATIVE SCOLAIRE.

Maurice PETIT.

Da les an-niai quarante hui à cinquante, apré la guerre, on n'avo pouai d'sous, on n'avo pô les mouaiyin d'aichter des cahiers ape des livres po aller en classe.

Y'est itche qu'nouté maîtres an créé les coopératives scolaires. Ill' aitin financées aveu les cotisations des perr', enfin s'lai qu'pouvin bailli quéque choûse. Po engraichi la marmite, on a crampé d'raimaîsser des piante médicinale : tous les élèves s'y mettin aûto d'vé ye : l'jeudi, l'dimache, po les aipotcher le lend'main mettin. On les fio séchi da les grené au d'su des classes. Apré ill' aitin vadu à des laboratouère pharmaceutiques qu'en f'yin des r'mède.

On que-yo l'hârbe à la sagne, le millepertuis, la reine des prés : on les pado da l'grené. La violette, on l'aitado à baî su des journaux. On que-yo des brinche de peutavâne, ap' on récupéro la piau. On raimaisso atou des eutchet b'yinche. On récolto les marrons d'inde ape les yandu qu'on aitado à baî. On que-yo l'gui su les pommé, l'gui on l'aimono en boule, on l'dépicolo à la grande récréation d'médi. Y'aito tout én'organisation à s'te récréation. J'me r'chuin qu'y'avo ra que les grand gachon po faire s'lai travaux. Y'est vrai qu's'lai grands balandrau de treize, quatchôze ans avin faute d'être occupés, y ye z'yévito d'se faire puni passe qu'el avin fouai des croche pié é p'tchot po les faire cheûdre da les go-yet, ou bin d'pinci les fesses ap' les nichons des filles.

L'travail aito distribué po l'maître qu'aito d'surveillance. Les on r'muin les violettes, les marrons ape les yandu. Les autres dépicolin l'gui, ou bin ai mettin les boquet des piante- déjà sèches- en groûssai bottes aitaichi aveu des couâdje, du raphia ou des yeure de ch'nôve .

Y'aito on travail que dero du mouai de Mouai au quatchôze Juillet. A la rentrée des classes – au premé Octobre -, y r'crampo aveu la mise en sac des yandu ape des marrons. Pouritch' au mouai d'Aivri d'l'an-nia d'apré, y'airvo on camion, ap'on chargeo tout ça en fian biai attention d'pô trop y malmoner. Y m'simb'ye, les darrére an-niai, y'aito des suisses que m'gnin y charchi.

Apré on a air'té, y pairai qu'y'aito p'ye rentable. P'téte bin qu'les instituteurs en avin marre d's'occuper d'tout ça, y'est vrai qu'on ye z'ian n'aito po r'cognaichan, ap' on aito p'téte bin m'ni riche, va savouerr' !

LA COOPERATIVE SCOLAIRE.

Maurice PETIT.

Dans les années quarante huit à cinquante, après la guerre, on n'avait pas d'argent, on n'avait pas les moyens d'acheter des cahiers et des livres pour aller en classe.

C'est à ce moment que nos maîtres ont créé les coopératives scolaires ; elles étaient financées avec les cotisations des parents, enfin ceux qui pouvaient donner quelque chose. Pour grossir la marmite, on a commencé de ramasser des plantes médicinales : tous les élèves se mettaient à l'œuvre autour de chez eux : le jeudi, le dimanche, pour les apporter le lendemain matin. On les faisait sécher dans les greniers au-dessus des classes. Ensuite elles étaient vendues à des laboratoires pharmaceutiques qui les transformaient en médicaments.

On cueillait l'herbe anti-hémorragique, le millepertuis, la reine des prés : on les suspendait dans le grenier. La violette, on l'étalait sur des journaux. On cueillait les branches de bourdaine, ensuite on en prélevait l'écorce. On ramassait aussi les orties blanches. On récoltait les marrons d'Inde et les glands qu'on étalait sur le sol. On cueillait le gui sur les pommiers, l'gui on l'apportait en boules, on détachait les petites feuilles à la grande récréation de midi. C'était toute une organisation cette récréation. Je me souviens qu'il n'y avait que les grands garçons pour faire ces travaux. Il est vrai que ces grands garnements de treize, quatorze ans avaient besoin d'être occupés, cela leur évitait de se faire punir parce qu'ils avaient fait des croche-pieds aux petits pour les faire tomber dans les flaques de boue, ou bien pincé les fesses et les poitrines des filles .

Le travail était distribué par le maître qui était de surveillance. Les uns remuaient les violettes, les marrons et les glands. Les autres effeuillaient le gui, ou bien mettaient les bouquets de plantes déjà sèches en grosses bottes attachées avec des cordes, du raphia ou des liens de chanvre.

C'était une activité qui durait du mois de mai au quatorze juillet. A la rentrée des classes – au premier octobre -, on recommençait avec la mise en sac des glands et des marrons. A peu près au mois d'avril de l'année suivante, un camion arrivait, et on chargeait tout ça en faisant bien attention de ne pas trop malmener les récoltes. Il me semble, les dernières années, que c'était des camions suisses qui venaient prendre livraison.

Ensuite on a arrêté, il paraît que ce n'était plus rentable. Peut-être bien que les instituteurs en avait assez de s'occuper de tout ça, c'est vrai qu'on ne leur en était pas reconnaissant, et puis on était peut-être bien devenus riches, va savoir !

Le blé

Le blé tendre est originaire de Mésopotamie. La culture de blé tendre est l'une des plus anciennes du monde. Nommé frumentum chez les Latins (Froments), le blé tendre est aujourd'hui utilisé dans la fabrication de pain, de biscuit, de pizza, de viennoiserie...

Le blé dur est cultivé dès 4000 ans avant JC en Egypte. Le blé dur est une autre espèce de blé. Contrairement au blé tendre, l'amande de son grain est jaune translucide et dure, ce qui explique que lors de son broyage, on obtienne des semoules. Ces dernières servent à la fabrication de pâtes et de couscous.

Le blé est la première céréale consommée au monde. Ses deux principales formes d'utilisation sont la fabrication de pain et de pâtes.
Toutefois même si cela reste marginal, le blé possède d'autres applications. On trouve des débouchés dans des industries telles que les cosmétiques, la diététique ainsi que celle de l'amidonnerie. En effet, cette dernière fournit des applications assez variées tel que le liant pour la fabrication d'engrais; l'enrobage des semences, les papiers peints, les rubans adhésifs et le bio éthanol.

Les principaux produits issus du blé sont la farine et la semoule. A partir de ces deux dérivés et du processus de fabrication (la mouture), on obtient tous les autres produits finaux qui sont principalement le pain, les pâtes, mais également tous les produits de la pâtisserie et de la viennoiserie.

La consommation de pain à travers le monde.

Zone géographique	Consommation de pain en g / pers / jour
Europe Orientale	300 à 450 g
Australie, Argentine, Israël, Espagne, Allemagne, France, Italie et Pays-Bas	170 à 250 g
Grèce, Belgique, Angleterre, Suède, Etats-Unis, Autriche et Canada	85 à 160 g
Brésil et Pays Asiatiques	85 g

La consommation de pates à travers le monde représente 10 Millions de Tonnes.

La consommation mondiale de blé a été multipliée par 5 en l'espace d'un demi-siècle passant ainsi de moins de 150 Millions de Tonnes consommés en 1950 à plus de 750 Millions de Tonnes en 2010.

BUCHE DE NOËL

En premier, confectionner un gâteau roulé, avec 160g de sucre en poudre mélanger avec 4 jaunes d'œufs jusqu'à ce que la pâte blanchisse. Ajouter 80g de fécule ; mélanger ; ensuite incorporer délicatement les blancs en neige. Cuire 10 min à four chaud (th 7- 210°) dans un moule carré, ou dans la lèchefrite du four. Dès que le gâteau est cuit, le retourner sur un papier fariné, ou sur un torchon humide saupoudré de sucre poudre. Recouvrir de gelée de groseille (un demi pot) et rouler très serré. Laisser refroidir.

Fondre une tablette de chocolat au bain marie, y ajouter de la crème, remuer, et étaler cette ganache un peu refroidie sur le roulé. (On aura coupé les extrémités en biais pour le façonner en bûche). Saupoudrer de sucre glace. Une fois bien refroidi, on peut servir.

SANGRIA MINUTE

Mélanger un litre de bon vin rouge, un demi-litre de pur jus d'orange, un demi-verre de cognac et quatre à six cuillères à soupe de sucre en poudre. Gouter pour forcer éventuellement sur l'un ou l'autre ingrédient.

Mettre la carafe 10 min au congélateur pour la rafraichir.

Le tour est joué !!!

Le saule à toutes les sauces !

Plante banale ou originale, le **saule** est un genre d'arbres, d'arbustes, d'arbrisseaux qui comprend **350 espèces** environ et qui affectionne notre chère contré pour ses endroits frais et humides.
Les espèces plus communes, saule marsault *(Salix caprea)* et saule blanc *(Salix alba)* poussent principalement au bord des cours d'eau ; alors que bien d'autres espèces décorent parcs et jardins, dont le plus célèbre le saule pleureur *(Salix babylonica)* au port très élégant, avec ses rameaux descendant jusqu'à terre.

Beaucoup d'espèces encore méconnues se distinguent, soit par leur **bois décoratifs** l'hiver *Salix alba 'Chermesina'* (voir photo ci-dessus) au bois rouge orangé, ou *Salix matsudana 'Tortuosa'* aux curieuses branches spiralées ; soit par leur **feuillage original** tel que le petit saule « crevette » *Salix integra 'Hakuro Nishiki'*, aux jeunes feuilles roses panachées de beige et de vert pâle ; ou soit par **leurs gros chatons printaniers très décoratifs** *Salix daphnoides.*

Toutefois, certains saules tels que *Salix viminalis, S. vitellina et S. purpurea*, sont encore bien connus de nos anciens pour la **fabrication de vanneries** en tout genre (corbeilles, panières, malles…).
De plus, sa capacité à s'enraciner et à pousser rapidement, nous permet de bouturer le saule très facilement et **d'aménager de véritables structures vivantes :** haie architecturée, tunnel, tonnelle, bordures, cabane d'enfant … avec un peu d'imagination, le saule se tresse et se transforme à volonté.

Osier vivant, mode d'emploi :
La récolte et la plantation des brins de saule en pleine terre s'effectuent de novembre à mars.
Une fois l'emplacement de son ouvrage délimité, il faut bêcher le sol sur 50 cm de largeur et 30 cm de profondeur. Pour la bonne stabilité de la structure, des poteaux de maintien sont nécessaires. En prévoir un tous les 5 mètres pour une haie rectiligne avec des jambes de force aux extrémités. Un cordeau entre les poteaux directionnels permet de rester sur la bonne ligne tout au long de la plantation. Les brins d'osier coupés en biseau doivent subir un petit bain de quelques jours dans l'eau avant plantation pour favoriser la reprise de la plante. Les brins doivent être plantés à 20 cm de distance les uns des autres sauf si le résultat final de l'ouvrage impose des losanges plus petits et donc un tressage plus serré. Lors de la plantation, il faut veiller à donner une inclinaison au brin pour le tressage et à enfoncer le brin de 20 cm. Pour une haie plus solide, il est également possible de doubler les brins et d'en planter deux à la fois. Ils sont plantés dans un certain sens d'un côté du cordeau et plantés en sens inverse de l'autre côté. Pour consolider le tressage, il faut fixer des liens en raphia ou osier aux intersections.
Les possibilités de Finition du haut de la haie tressée sont variées. On peut torsader les brins les uns autour des autres ou bien les laisser filer vers le ciel.
L'entretien d'une haie demande une taille régulière (1 à 3 fois par an) qui peut s'effectuer au sécateur ou à la cisaille selon le rendu souhaité. La première année, il est nécessaire d'arroser les brins pour favoriser leur reprise. Pour prévenir des ravageurs et maladies, il est préférable de surveillez régulièrement en supprimant manuellement les éventuelles chenilles par exemple, et pulvériser de bouillie bordelaise à la chute des feuilles, vers Noël et au débourrement des bourgeons.

Guinard Imprimeurs - Pierre de Bresse